

Le Monde

Les 30 ans d'Erasmus



ILLUSTRATIONS LAURINDO FELICIANO

Un succès européen

Erasmus + a déjà séduit 5 millions de personnes et en espère 2 millions de plus d'ici à 2020

Devenu, au fil de ses trente années d'existence, un incontestable succès de l'Union européenne, Erasmus a bien failli n'être qu'un programme de mobilité réservé aux enseignants. En 1984, réunis en sommet à Fontainebleau, les chefs d'Etat et de gouvernement européens avaient (déjà) pris conscience de la nécessité de promouvoir une « Europe des citoyens » et réclamé des initiatives en ce sens. C'est l'Italien Domenico Lenarduzzi (chargé de l'éducation au sein de la Commission européenne, puis promu directeur général), qui imagina Erasmus, nom latin de l'humaniste hollandais du XVI^e siècle, considéré comme l'une des figures majeures de la culture européenne.

Avant le lancement du programme en 1987, il fallut convaincre les universités de coopérer et adapter la législation dans tous les pays pour faciliter la reconnaissance des diplômes. D'autres difficultés apparurent au moment de financer le programme et ses bourses. Les gouvernements français, britannique et allemand voulurent alors limiter la mobilité aux seuls enseignants. Selon M. Lenarduzzi, François Mitterrand, alors président en cohabitation, débloqua la situation en 1986 en ordon-

nant à son premier ministre, Jacques Chirac, de « soutenir un financement digne de ce nom au programme ».

Les premières années, Erasmus eut plus de succès auprès des enseignants que des étudiants mais les courbes se sont inversées dès 1990. Au total, plus de 5 millions d'Européens ont participé à l'un des programmes, dont près de 4 millions d'étudiants – parmi lesquels 616 600 Français – et plus de 120 000 enseignants ou formateurs hexagonaux, du supérieur mais aussi du secondaire et de l'éducation des adultes.

Entre-temps, le programme, devenu Erasmus + en 2014, s'est étendu au reste du monde pour les étudiants en master, grâce à des partenariats signés avec 169 pays, et à de nombreux publics européens, y compris les apprentis, les chômeurs et les migrants. Au risque d'une dispersion. Erasmus + espère néanmoins profiter à 2 millions d'Européens supplémentaires d'ici à 2020.

Le financement a laborieusement suivi. Erasmus a même failli se trouver en cessation de paiement en 2012. Un gros effort a été consenti depuis. Pour la période 2014-2020, le budget total est porté à 16,4 milliards d'euros (contre 3,1 milliards pour 2007-2013), dont 1,26 milliard pour la France. Cependant, la moitié des demandes de

bourses françaises en formation professionnelle, par exemple, n'ont pu être satisfaites cette année.

Domenico Lenarduzzi regrette le manque de souplesse qu'impose une programmation budgétaire à six ans qu'il assimile à une « camisole de force », bien qu'une révision soit dorénavant prévue à mi-parcours. L'avenir de l'Europe, dit-il, « dépend en grande partie des compétences de ses citoyens et celles-ci doivent être mises à jour en permanence ».

Selon l'enquête Eurobaromètre, publiée en mai, et menée auprès de 10 300 jeunes européens âgés de 16 à 30 ans, 61 % d'entre eux – et 64 % des Français – ont répondu par la négative à la question « Souhaitez-vous étudier, suivre une formation ou travailler dans un autre pays européen que le vôtre ? » Tout en notant que la « crise identitaire, démocratique et économique » de l'Union est passée par là, Safi Sabuni, présidente de l'ESN (Réseau des étudiants Erasmus), déplore un « déficit d'information », auprès des jeunes défavorisés notamment, sur les opportunités qu'offre Erasmus +. Le 30^e anniversaire du programme, célébré tout au long de 2017, devrait y pallier. ■

MARTINE JACOT

HIT-PARADE

Les universités de Savoie, de Grenoble et de Lorraine sont celles qui envoient proportionnellement le plus d'étudiants en Erasmus. Mais l'Espagne tient toujours le haut du tableau

Page 4

VRAI-FAUX

Quatre idées préconçues sur Erasmus passées au crible

Page 3

ENTRETIEN

Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus + France

Page 8

TÉMOIGNAGES

Etudiants, apprentis, stagiaires, enseignants racontent leur expérience

Pages 2, 5, 6 et 7

Ce supplément a été réalisé en partenariat avec l'Agence Erasmus + France

Une image toujours positive (avec des bémols)

Malgré l'insuffisance de moyens et la complexité du dispositif, ce programme garde une réputation enviable tant auprès des étudiants que du grand public

C'est l'un des rares sujets qui fassent l'unanimité lorsqu'on parle d'Europe. Le programme Erasmus ne suscite pratiquement que des louanges. Une exception, à l'heure où l'Union européenne essuie des critiques de tout bord.

Selon une étude réalisée en 2014 par TNS Sofres, 73 % des Français connaissent ce dispositif, et 90 % de ceux qui en ont bénéficié recommandent vivement d'y participer. Au-delà de son apport pour l'apprentissage des langues (cité par 72 % des « anciens » du programme), Erasmus permet de tisser des liens avec des étudiants d'autres pays, et d'étoffer sa formation en vue d'un emploi. Bref, une période positive à tous points de vue : académique, professionnel, et même sur le plan personnel.

« Bien plus qu'un simple échange universitaire, Erasmus constitue pour les étudiants une véritable expérience de vie », estime Jean-Guy Bernard, directeur général de l'école de management EM Normandie. *Beaucoup quittent leur famille pour la première fois de façon prolongée. Ils apprennent à se débrouiller dans un pays inconnu, rencontrent d'autres jeunes... Tout cela les fait grandir.* Un formidable aiguillon pour toute une classe d'âge, au point qu'on a pu parler de « génération Erasmus », popularisée par le film *L'Auberge espagnole*, de Cédric Klapisch, sorti en 2002.

Les chiffres, il est vrai, sont impressionnants. Depuis 1987, année de sa création, près de 4 millions d'étudiants européens sont partis à l'étranger, en échange universitaire ou en stage, grâce à Erasmus. En France, ce sont plus

« Bien plus qu'un simple échange universitaire, Erasmus constitue pour les étudiants une véritable expérience de vie »

JEAN-GUY BERNARD

directeur général de l'école EM Normandie

de 600 000 étudiants et près de 75 000 enseignants et formateurs qui ont bénéficié d'une bourse du programme, sans compter d'autres bénéficiaires comme les lycéens et les adultes en formation professionnelle.

Erasmus a en outre contribué à transformer l'enseignement supérieur européen. « Au fil des ans, toutes les universités se sont emparées de ce dispositif et ont multiplié les accords d'échange », souligne Thierry Berkover, chargé de mission mobilité internationale à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée (UPEM). *Elles ont ainsi appris à*

Erasmus +, volets éducation et formation

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	1987-2017	PROJECTION 2018-2020	TOTAL 1987-2020
Etudiants	616 600	199 375	815 975
Enseignants et personnels	74 756	20 991	95 747
FORMATION PROFESSIONNELLE			
Apprenants	160 667	58 483	219 150
Enseignants et formateurs	25 999	13 713	39 712
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE			
Elèves, enseignants et personnels	111 296	44 613	155 909
ÉDUCATION DES ADULTES			
Professionnels de l'éducation et de la formation des adultes	17 420	5 283	22 703
TOTAL	1 006 738	342 458	1 349 196

SOURCE : AGENCE ERASMUS + FRANCE

se connaître et à travailler ensemble, par-dessus les frontières. De ce point de vue, c'est une réussite incontestable. » Pour Guillaume Blaess, directeur adjoint chargé des relations internationales à l'école de commerce Audencia de Nantes, « le programme a permis de démocratiser les échanges universitaires et il a grandement favorisé l'harmonisation des cursus en Europe. Erasmus a ainsi joué un rôle-clé dans le processus de construction européenne ».

Mais à ces constats positifs, il faut ajouter plusieurs bémols. Le premier, de l'avis général, réside dans l'insuffisance des financements, qui ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées. Ainsi cette année, en France, la moitié seulement des demandes de bourses de formation professionnelle ont pu être satisfaites. « La bourse Erasmus ne couvre le plus souvent qu'une partie assez faible du coût total du séjour à l'étranger », remarque Jean-Guy Bernard, de l'EM Normandie. *Dans les pays où le coût de la vie est onéreux, les étudiants y sont de leur poche.* Le succès d'Erasmus doit beaucoup aux aides complémentaires accordées par les Etats, les régions et parfois les établissements eux-mêmes.

Certes, le budget total vient de bénéficier d'un sérieux coup de pouce : en incluant les activités hors Europe, il a été fixé à 16,4 milliards d'euros – dont 1,26 milliard pour la France – pour la période 2014-2020. Soit une hausse d'environ 40 %. Des améliorations ont aussi été apportées au dispositif. Les aides, par exemple, bénéficieront davantage aux étudiants déjà boursiers.

Mais, dans le même temps, le programme, devenu Erasmus +, ne cesse de s'élargir. Il couvre aujourd'hui une multitude d'actions : l'apprentissage, la mobilité des professeurs, la recherche, la formation professionnelle, l'enseignement scolaire, l'aide au handicap, et

même le soutien à la réforme des politiques publiques... « Même pour les enseignants, cette extension tous azimuts du programme est source de confusion », note Camille Dolor, responsable des relations internationales à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée. *Nous devons leur expliquer ce qu'est Erasmus +, en quoi il diffère de l'Erasmus qui leur est familier.* »

Nombre d'acteurs pointent aussi la lourdeur du dispositif. « Les procédures sont contraignantes, aussi bien avant le départ des élèves à l'étranger que pendant leur séjour et à leur retour », indique Jean-Guy Bernard. *Nous devons sans cesse leur rappeler les démarches à effectuer.* » A l'UPEM, Thierry Berkover renchérit : « Il y a, par exemple, un test de langue obligatoire avant le départ de l'étudiant, et un autre quand il revient. Nous devons aussi garder des preuves que nous avons bien relancé l'étudiant pour qu'il rédige son rapport de fin de mobilité. Ce suivi n'est pas inutile, mais il est porté par les établissements. Nos services sont donc très sollicités. » A Nantes, Guillaume Blaess, d'Audencia, nuance cependant ces griefs : « Ces contraintes sont aussi un gage du sérieux d'Erasmus. Il n'y a pas d'argent jeté par les fenêtres, contrairement à ce que certains imaginent parfois », assure-t-il.

Reste la question du Brexit. Compte tenu de la place de la langue anglaise, le Royaume-Uni est un pilier d'Erasmus. Qu'advient-il lorsqu'il quittera l'Union européenne ? Pour nombre de responsables, il est probable qu'il gardera au moins une place au sein du programme – à l'instar de la Norvège ou de l'Islande, pays participants moyennant des finances accrues. D'autant que la plupart des Britanniques y semblent très attachés. Signe que, malgré des réserves, Erasmus conserve intact son prestige. ■

JEAN-CLAUDE LEWANDOWSKI



TÉMOIGNAGE

« Relever le défi de survivre dans un pays dont la culture est différente de la mienne »

Dong-young Yoon, 28 ans, Sud-Coréen, a bénéficié d'un échange entre les universités de Séoul et de Barcelone

« Il y a quelques années, j'ai commencé à me passionner pour la culture espagnole et pour Picasso, Dali et Gaudi. J'ai pris des cours de langue à Séoul avant de faire mon service militaire, qui dure deux ans en Corée du Sud. Puis, je me suis inscrit en économie à l'université nationale de Séoul. Et, en 2012, j'ai eu la possibilité, dans le cadre d'Erasmus + hors Europe, de bénéficier d'un échange de six mois avec l'université autonome de Barcelone. Je voulais découvrir d'autres univers. Surtout, je voulais relever le défi de survivre dans un pays dont la culture est radicalement différente de la mienne.

Cela a été plus compliqué que prévu, car étudier l'économie en espagnol était très dur, et j'ai eu du mal à suivre en cours. Tant et si bien que je n'ai pas réussi à valider



toutes mes matières. En revanche, j'ai considérablement amélioré mon niveau d'expression courante. D'un point de vue personnel, c'est une expérience inoubliable : j'ai vécu en colocation avec des Brésiliens et des Catalans. Mes voisins étaient français, colombiens, anglais et allemands. J'en ai profité pour faire du tourisme en Italie, en Pologne et en Autriche.

Je suis ensuite revenu à Séoul. Sur le plan professionnel, mon expérience en Espagne, qui est rare en Corée du Sud, m'a aidé à trouver mon travail actuel : chargé de clientèle dans une entreprise pétrolière qui fait la moitié de son chiffre d'affaires à l'exportation. Je songe maintenant à reprendre des études, en droit cette fois. Et je compte revenir en Europe pour rendre visite aux amis que je me suis faits. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MAXIME FRANÇOIS

TÉMOIGNAGE

« Les Suédois misent sur le travail collectif, il n'y a pas de bachotage comme en France »

Emilie Florentin, 20 ans, originaire de Metz, étudiante en licence de droit à Nancy, partie étudier à l'université de Lund (Suède)

« Partir à l'étranger, en licence, n'est pas obligatoire. Mais j'étais attirée par les pays nordiques et je souhaitais améliorer mon anglais. Ma fac a un partenariat avec deux universités suédoises réputées pour leur niveau : Lund, à l'extrême sud du pays, et Uppsala, au nord de Stockholm. J'ai déposé un dossier auprès de mon université, en postulant sur les deux destinations. La sélection s'est faite sur la base des résultats. Il fallait aussi écrire une lettre de motivation. Je suis arrivée le 16 août à Lund, j'appréhendais un peu mais c'était très bien organisé. J'ai obtenu une bourse Erasmus de 300 euros par mois. Rien que mon loyer me coûte 450 euros. J'ai trouvé une colocation avec six étudiantes étrangères. L'emploi du temps est assez flexible. Les cours sont en anglais. Je m'améliore,



surtout à l'oral. Nous sommes une trentaine dans ma classe. Rien à voir avec les amphis de 300 personnes ! L'accent est mis sur le travail collectif. Il n'y a pas de bachotage comme en France. J'ai d'abord suivi un cours de droit suédois, puis un autre sur l'histoire du droit des minorités. A la fin du trimestre, je dois écrire un petit essai sur le peuple maori de Nouvelle-Zélande et le traité de Waitangi, signé en 1840.

Si je réussis les examens, je validerai mon trimestre à Nancy. Je ne sais pas si je partirai dans le cadre de mes études mais, chose certaine, j'ai pris goût aux voyages : avec l'association des étudiants étrangers, nous sommes déjà allés en Norvège, en Russie, à Saint-Pétersbourg. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-FRANÇOISE HIVERT, CORRESPONDANTE RÉGIONALE À MALMÖ (SUÈDE)



Sur la voie de la démocratisation

Le montant des bourses a été augmenté, mais des efforts restent à faire pour attirer de nouveaux publics

Le nombre de bénéficiaires d'Erasmus doit augmenter et leurs profils être plus variés», recommandait, en 2014, la députée (socialiste) de Gironde Sandrine Doucet, dans un rapport intitulé «La démocratisation d'Erasmus: bilan et perspectives». Deux ans et un changement de nom plus tard – le dispositif est rebaptisé Erasmus + depuis janvier 2014 –, l'élue est plutôt satisfaite: «Le programme fonctionne bien, la démocratisation de l'accès à la mobilité européenne est en marche.»

Un succès pour lequel l'Union européenne a consacré davantage de moyens. Sur la période 2014-2020, le budget mobilité a été revu à la hausse et a crû de 40 % par rapport à 2007-2013. Le calcul des bourses pour les étudiants a été repensé et tient davantage compte du coût de la vie dans le pays d'accueil. De 160 euros par mois, elles s'échelonnent désormais entre 150 et 300 euros. Il faut y ajouter des aides très variables des collectivités territoriales – généralement les régions – et du ministère de l'éducation nationale. Les étudiants en stage à l'étranger bénéficient de 150 euros supplémentaires. Quant aux étudiants en master, ils ont la possibilité de solliciter des prêts garantis par la banque européenne d'investissement.

En conséquence, «il y a plus d'étudiants boursiers sur critères sociaux en proportion dans Erasmus + qu'au niveau national: 35 % contre 28 %», souligne Laure Coudret-Laut, directrice d'Erasmus + France en introduction du rapport d'activité 2015 de l'agence. Elle constate le succès d'Erasmus + auprès des lycéens professionnels: 18 % d'entre eux participent aux programmes d'échanges alors qu'ils ne représentent que 13 % du total des lycées.

«Ces résultats sont très encourageants, mais il faut aller plus loin pour attirer de nouveaux publics et de nouveaux candidats», estime Sylvie Guillaume, vice-présidente (PS) du Parlement européen. Ce qui suppose de revoir les montants des aides financières accordées.

En troisième année de licence à l'Institut d'administration des entreprises de Savoie-Mont-Blanc (Chambéry), Morgan Decourriere est parti cinq mois en Finlande. Il a perçu 210 euros par mois d'Erasmus +, complétés par une bourse sur critères sociaux des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) et une aide à la mobilité internationale (AMI) du ministère de l'éducation nationale. «Sans ces aides complémentaires d'un montant total de 260 euros par mois et l'argent que j'avais économisé en prévision de ce projet, je n'aurais jamais pu partir», témoigne le jeune homme. La bourse Erasmus + ne permettait pas de couvrir son loyer de 440 euros par mois. D'autant que je n'en ai perçu que 70 % avant de partir et 30 % trois mois après la fin du séjour. J'ai dû contracter un emprunt étudiant.»

Emilie Viret, directrice des relations internationales à l'université Savoie-Mont-Blanc, nuance: «Pour les pays de l'Est, moins deman-

dés mais qui offrent pourtant des expériences tout aussi intéressantes, les bourses Erasmus + complétées avec celles de la région s'avèrent généralement suffisantes.» A condition toutefois que les conseils régionaux maintiennent leurs aides, «ce qui, dans un contexte de réorganisation des régions et de tension budgétaire, n'est pas évident», craint Sylvie Guillaume.

Pour l'heure, ces aides sont très variables. Ainsi, la région Auvergne accorde un montant forfaitaire de 500 euros aux étudiants en mobilité, mais en Ile-de-France l'aide s'échelonne de 250 à 450 euros par mois en fonction de la situation de l'étudiant. En Rhône-Alpes, le dispositif Explora'sup prévoit une bourse de 95 euros par semaine pendant huit semaines, à laquelle s'ajoute une somme de 530 euros pour les boursiers sur critères sociaux. Quant à la région Midi-Pyrénées, elle accorde un forfait de 380 euros pour un trajet aller-retour quelle que soit la destination.

En 2016, à peine 61 % des demandes de financement des projets de mobilité et de partenariat, tous secteurs confondus, ont été satisfaites

Public jugé prioritaire par Erasmus +, les apprentis français de niveau CAP-BEP ou bac, n'étaient, en 2015, que 4 500 à être partis en séjours courts, de vingt-huit jours en moyenne. Souvent par manque d'information. «L'ouverture aux jeunes en apprentissage à la mobilité de longue durée – de six à douze mois – est encore mal connue des chambres de métier et des entreprises», regrette Sylvie Guillaume.

La Commission européenne s'est fixé comme objectif que 6 % des diplômés de la formation professionnelle connaissent une expérience à l'étranger d'ici à 2020. De l'avis de Sandrine Doucet, «développer cette mobilité implique de mener une véritable campagne auprès des chefs d'entreprise, encore trop nombreux à ne pas voir l'intérêt d'envoyer un apprenti à l'étranger.»

Un nouveau coup de pouce budgétaire semble donc nécessaire. En 2016, à peine 61 % des demandes de financement des projets de mobilité et de partenariat, tous secteurs confondus, ont été satisfaites. Pour que le programme bénéficie à davantage de jeunes, notamment les moins qualifiés, «peut-être faudra-t-il que les participants partent moins longtemps?», s'est interrogée Sylvie Guillaume, en octobre, à Strasbourg, lors d'une conférence sur Erasmus +. «On y réfléchit», a-t-elle assuré. ■

ISABELLE DAUTRESME

Vrai ou faux ?

Idées préconçues, extrapolations, manque d'informations: quelques exemples d'erreurs d'appréciation sur Erasmus +

On te «donne» ton année quoi qu'il en soit en Erasmus

«Il est rare qu'un étudiant sérieux et motivé ne valide pas son séjour d'études Erasmus», estime Annie-Claude Guiset, directrice adjointe des relations internationales à l'université catholique de Lille. Ludovic Plachot, responsable du pôle mobilité à l'université Bordeaux-Montaigne, confirme: selon lui, près de 98 % des partants valident leur année. Pour autant, celle-ci est loin d'être «donnée».

Si l'immense majorité des étudiants qui bénéficient d'une mobilité sont reçus aux examens, c'est parce qu'ils sont triés sur le volet. «Lorsqu'ils formulent leurs vœux, leurs dossiers sont examinés par les responsables de parcours, qui exigent un

bon niveau pour les autoriser à partir dans l'université désirée. Ils doivent par ailleurs avoir des compétences avérées en langue et faire la démonstration de leur motivation», insiste le responsable pédagogique.

Un million de bébés sont nés de couples Erasmus

C'est le député européen Alain Lamassoure, fervent défenseur d'Erasmus, qui a avancé cette estimation à l'automne 2012, sans préciser ses sources. Joli coup de publicité, alors qu'à l'époque le programme rencontrait des problèmes de financement. En 2014, la Commission européenne a effectué une enquête sur un échantillon parmi les quelque 3 millions de jeunes gens qui avaient bénéficié d'Erasmus depuis sa création, en 1987.

De ce sondage, il ressortait notamment que 27 % des étudiants Erasmus avaient rencontré leur conjoint pendant leur séjour à l'étranger. Le communiqué de presse qui accompagnait la publication de l'enquête ajoutait: «Il en résulte, selon les estimations de la Commission, qu'environ un million de bébés sont vraisemblablement nés de couples Erasmus depuis 1987.» L'enquête elle-même ne portait pas sur les bébés de ces couples. Il s'agit donc d'une extrapolation impossible à vérifier.

Selon les régions, les bourses peuvent varier du simple au double

De fait, les bourses accordées par Erasmus varient de 150 à 400 euros par mois, en fonction du coût de la vie dans le pays

d'accueil. Une somme qu'il est possible de compléter par les aides à la mobilité internationale allouées par les régions françaises, dont les montants sont certes différents, mais ne varient pas du simple au double.

Ce sont surtout les conditions d'attribution qu'il faut regarder: certaines régions autorisent le cumul, d'autres pas. Par exemple, en région PACA, le chèque va de 100 à 400 euros par mois pour une mobilité internationale. Mais il n'est pas possible de l'ajouter à une aide Erasmus +.

La bourse Mobi-Centre du Centre-Val de Loire n'est, elle, «que» de 175 euros par mois... que l'on peut additionner au coup de pouce européen. Les versements, eux, peuvent être mensuels ou forfaitaires, comme les 800 euros de la bourse Boussole de la région Al-

sace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Des aides sont parfois aussi apportées par les départements, voire les municipalités – la Ville de Paris peut ainsi allouer 160 euros par mois, parfois cumulable avec la bourse Erasmus +.

La paperasse administrative avant le départ est une vraie galère

«Ce n'est pas une galère, mais il faut être soigneux et persévérant», juge Camille Boulanger, étudiante en L3 de langues littéraires et civilisations étrangères à l'université de Toulouse. Elle a passé l'année universitaire 2014-2015 à Timisoara, en Roumanie, et se souvient avec précision des différentes étapes de sa candidature. Le dossier qu'elle a rempli comportait ses relevés de notes, une lettre de motivation

et une lettre de recommandation d'un enseignant.

Choisir ses cours dans l'université d'accueil prend du temps. L'étudiant doit s'assurer qu'ils sont en rapport avec le diplôme préparé et qu'il obtiendra bien un total de 30 crédits ECTS (système d'équivalence européen) pour valider un semestre. «Ces derniers points peuvent nécessiter des allers-retours entre les établissements d'accueil et de départ», se remémore Camille Boulanger.

Autre obligation depuis 2014: les tests de langue avant le départ et au retour. Une fois rentré, il faut enfin assurer un suivi rigoureux, car les facultés d'accueil ne renvoient pas toujours dans les temps les résultats des examens, ce qui peut retarder l'inscription en année supérieure en France. ■

FRANÇOISE MARMOUYET

Les universités espagnoles en tête des échanges Erasmus +, en 2013-2014

LES 25 UNIVERSITÉS EUROPÉENNES
QUI ONT ENVOYÉ LE PLUS D'ÉTUDIANTS

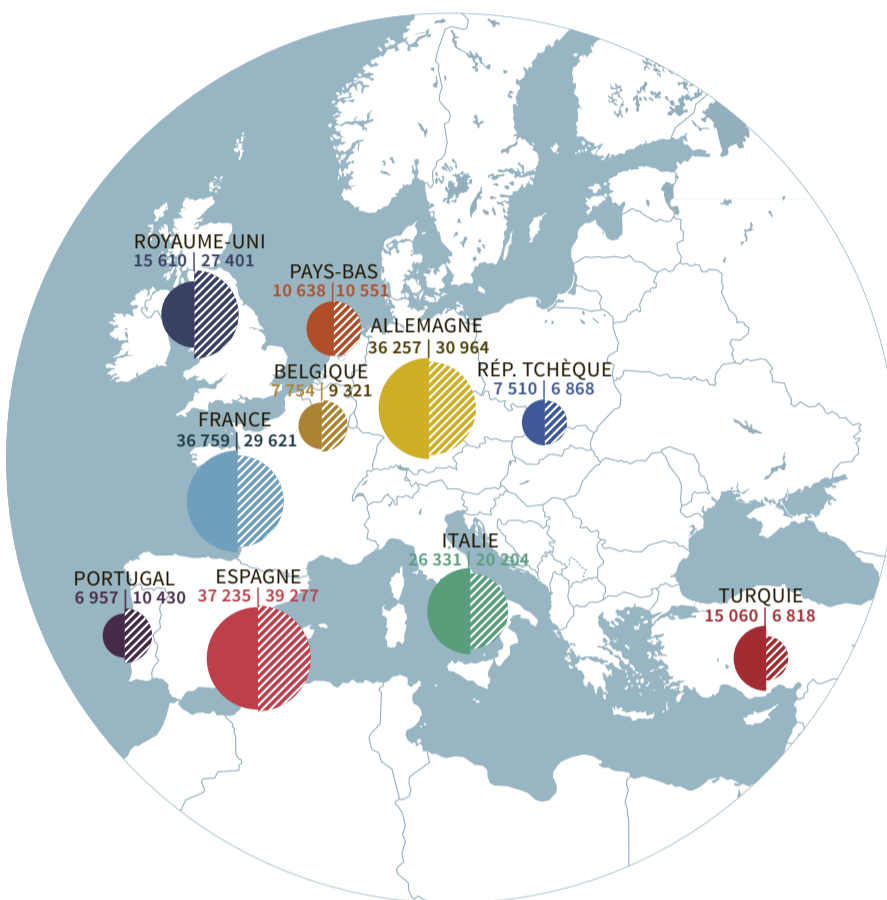
1	ES - Université de Grenade	2 020
2	IT - Université de Bologne	1 901
3	ES - Université Complutense de Madrid	1 775
4	ES - Université de Valence (UVEG)	1 601
5	IT - Université de Padoue	1 347
6	ES - Université polytechnique de Catalogne	1 275
7	ES - Université polytechnique de Valence	1 253
8	PL - Université de Varsovie	1 241
9	AT - Université de Vienne	1 206
10	CZ - Université Charles de Prague	1 185
11	SI - Université de Ljubljana	1 160
12	ES - Université polytechnique de Madrid	1 131
13	BE - Université catholique de Louvain (KUL)	1 123
14	CZ - Université Masaryk de Brno	1 109
15	IT - Université La Sapienza de Rome	1 110
16	ES - Université de Barcelone	1 041
17	ES - Université de Séville	976
18	ES - Université de Malaga	964
19	IT - Université de Turin	961
20	ES - Université de Saragosse	957
21	ES - Université du Pays basque	956
22	DE - Université technique de Munich	951
23	BE - Université de Gand	920
24	DE - Université de Münster	895
25	IT - Université de Milan	858

LES 25 UNIVERSITÉS EUROPÉENNES
QUI ONT REÇU LE PLUS D'ÉTUDIANTS

1	Université de Grenade - ES	1 918
2	Université Complutense de Madrid - ES	1 731
3	Université de Valence (UVEG) - ES	1 722
4	Université de Bologne - IT	1 678
5	Université Charles de Prague - CZ	1 360
6	Université polytechnique de Valence - ES	1 290
7	Université de Séville - ES	1 139
8	Université de Barcelone - ES	1 106
9	Université de Ljubljana - SI	1 091
10	Université catholique de Louvain (KUL) - BE	1 048
11	Université La Sapienza de Rome - IT	1 030
12	Université de Salamanque - ES	1 029
13	Université de Vienne - AT	1 018
14	Université libre de Berlin - DE	930
15	Université autonome de Barcelone - ES	888
16	Université de Lund - SE	874
17	Université de Florence - IT	863
18	Université de Porto - PT	857
19	Université autonome de Madrid - ES	849
20	Université Humboldt de Berlin - DE	841
21	Université de Strasbourg - FR	835
22	Université Carlos-III de Madrid - ES	832
23	Ecole polytechnique de Milan - IT	826
24	Université technique de Lisbonne - PT	825
25	Université norvégienne - NO de sciences et de technologie	817

LES PAYS QUI ENVOIENT ET REÇOIVENT
LE PLUS D'ÉTUDIANTS

PAYS
nombre d'étudiants
qui partent | nombre d'étudiants
qui arrivent



LES 10 UNIVERSITÉS FRANÇAISES
QUI ONT ENVOYÉ LE PLUS D'ÉTUDIANTS

1	Université de Lorraine	745
2	Université de Strasbourg	674
3	Université de Nantes	598
4	Université d'Aix-Marseille	564
5	Univ. catholique de Lille	518
6	Neoma - Rouen	493
7	Université Lille-I	472
8	ESC La Rochelle	467
9	Université de Savoie	751
10	Université Toulouse-III	429

LES 10 UNIVERSITÉS FRANÇAISES
QUI ONT REÇU LE PLUS D'ÉTUDIANTS

1	Université de Strasbourg	835
2	Sciences Po Paris	614
3	Université Paris-IV	590
4	Université Lyon-III	505
5	Université d'Aix-Marseille	501
6	Université Paris-I	464
7	Univ. Montpellier-III	404
8	Université Paris-X	397
9	Université de Nice	359
10	Univ. de Lorraine	339

SOURCE : COMMISSION EUROPÉENNE

Les universités les plus actives ont un fort soutien des régions

Avec environ 2,5% d'étudiants qui partent en échange chaque année, l'université de Savoie fait la course en tête

En matière d'échanges d'étudiants, les universités françaises font plutôt pâle figure par rapport à leurs homologues européennes. Du moins si l'on s'en tient aux seuls chiffres bruts. Ainsi avec 745 étudiants partis en échange, l'université de Lorraine, première française, n'arrive qu'à la... 39^e place en Europe, d'après les chiffres de l'agence Erasmus pour l'année 2013-2014, la dernière pour laquelle des statistiques complètes sont disponibles.

Viennent ensuite les universités de Strasbourg (674 départs) et de Nantes (598). C'est peu pour des établissements qui comptent plusieurs dizaines de milliers d'inscrits. Les universités espagnoles, de leur côté, occupent les premières places : on en compte dix

parmi les vingt plus actives, à commencer par celle de Grenade.

Le constat est le même pour l'accueil d'étudiants étrangers : première en France, l'université de Strasbourg, pourtant capitale européenne, n'arrive qu'en 21^e position avec 835 candidats Erasmus accueillis, loin devant Sciences Po Paris (au 54^e rang) et Paris-IV-Sorbonne (59^e). Là encore, les espagnoles se taillent la part du lion : neuf d'entre elles figurent dans les vingt premières, Grenade dominant de nouveau le peloton.

Comment expliquer ces résultats modestes – et assez stables d'une année à l'autre – pour les institutions de l'Hexagone ? Avant tout par le fait que l'international, du côté des universités, n'a pas vraiment été une priorité ces dernières années, au contraire

des grandes écoles. Mais les choses sont en train de changer.

Il faut toutefois se garder de conclusions hâtives. Pour mesurer l'implication d'une université dans les échanges Erasmus, mieux vaut tenir compte aussi de l'effectif total d'étudiants inscrits. Et dans ce cas, la hiérarchie française est bien différente : c'est la petite université de Savoie et ses 13 000 étudiants, qui, avec environ 2,5 % de départs en échange Erasmus par an (contre 1 % environ, en moyenne, pour l'ensemble des institutions françaises) se classe en tête sur les dernières années. Devant Grenoble-III-Stendhal – désormais fusionnée au sein de l'université Grenoble-Alpes (UGA). Quant à l'université de Lorraine, elle obtient un rang honorable, avec 1,5 % environ d'étudiants partis.

« Les trois universités de Grenoble ont toujours affiché une politique volontariste en matière de mobilité, explique Nathalie Janin, directrice générale déléguée aux relations territoriales et internationales de l'UGA. L'université Stendhal a d'ailleurs été la première en France à s'engager dans Erasmus, et avait été primée pour cela en 1987. Aujourd'hui, une multitude d'acteurs au sein de l'UGA se mobilisent pour les échanges d'étudiants. » L'UGA est ainsi une des rares universités qui octroient, avec le Crous, un logement aux étudiants accueillis. Chaque élève en mobilité dispose d'un référent pédagogique et d'un autre pour les questions administratives. Un service d'accueil a également été mis en place avec une association étudiante, IntEGre, pour les étudiants et enseignants étrangers, ainsi qu'une aide pour l'obtention d'un visa.

Les universités les plus actives bénéficient aussi d'un fort soutien des conseils régionaux,

en particulier dans les zones frontalières. Avec plus de 10 000 bourses (dont environ 4 000 en complément de bourses Erasmus) attribuées cette année, soit un budget de 16 millions d'euros, Auvergne-Rhône-Alpes revendique le titre de première région de France pour la mobilité étudiante. « L'expérience internationale est un atout pour l'emploi de nos diplômés, et l'accueil d'étudiants étrangers contribue au

« L'accueil d'étudiants étrangers contribue au rayonnement de la région »

YANNICK NEUDER

vice-président enseignement supérieur et recherche au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

rayonnement de la région», souligne Yannick Neuder, vice-président enseignement supérieur et recherche au conseil régional.

Même tonalité pour la nouvelle région Grand-Est : « Les échanges Erasmus contribuent à l'épanouissement de nos jeunes, souligne Elsa Schalck, vice-présidente jeunesse et orientation. Ils sont aussi une façon de développer nos coopérations transfrontalières. C'est pourquoi nous encourageons la mobilité de nos étudiants, à tous les niveaux, et sans conditions de ressources. » Cette région souhaite notamment doubler le nombre de bourses Erasmus, pour atteindre 6 000 bénéficiaires. Un coup de pouce est également prévu pour les boursiers Crous. ■

JEAN-CLAUDE LEWANDOWSKI

Un coup de pouce des parrains

Et si la réussite d'Erasmus reposait aussi sur les étudiants des universités d'accueil ? Partout en Europe, des associations de jeunes affiliées à l'Erasmus Student Network veulent « participer à la qualité des échanges », comme le résume Florian Sapey-Triomphe, président de la branche française. Principal vecteur de leurs actions : le parrainage de personnes en mobilité par des étudiants locaux.

En France, les mises en contact sont facilitées depuis deux ans par une plate-forme numérique nationale, appelée « Buddy-System ». Les 3 500 binômes qui s'y sont formés en 2016 ont ainsi pu entamer le dialogue avant même leur première rencontre. « En amont, il s'agit de donner des conseils pratiques pour se repérer dans la ville et trouver par exemple une colocation. Une fois son filleul sur place, le tuteur pourra l'aider dans les démarches administratives et, surtout, lui présenter

son cercle d'amis », poursuit Florian Sapey-Triomphe.

L'idée est de permettre aux arrivants de ne pas s'enfermer dans la bulle d'événements organisés entre étudiants internationaux. Les volontaires français, eux, découvrent une autre culture, pratiquent une langue étrangère et élargissent leurs horizons. Au terme de cette expérience, nombreux seraient d'ailleurs les tuteurs qui envisageraient de partir à leur tour. Un effet boule de neige. ■

AURÉLIE DJAVADI

Les enseignants à la découverte d'autres systèmes éducatifs

Pour dispenser des cours ou pour observer, les acteurs de l'enseignement bénéficient aussi du programme

Partir à la découverte d'un système éducatif étranger est une expérience très riche. On en revient plein d'énergie», témoigne Catherine De Ciancio, proviseure adjointe du lycée polyvalent Louis-de-Cormontaigne à Metz (Moselle). En 2014, elle a monté un dossier pour participer, avec huit enseignants de son lycée, au projet Mirabell porté par l'académie de Metz-Nancy dans le cadre d'Erasmus+. Elle ne le regrette pas.

Après avoir suivi des cours d'anglais à l'université de Dublin (Irlande) pendant deux semaines – «histoire de se remettre à niveau» –, elle a mis le cap, six mois plus tard, vers la Finlande avec ses collègues. Ils y ont observé la vie de deux lycées, l'un général et l'autre professionnel. «L'idée était de mieux comprendre le système finlandais et de s'en inspirer, le cas échéant, explique-t-elle. Nous en sommes revenus avec un partenariat et des tas d'idées comme celle de faire plancher nos élèves sur un projet commun de robot.»

En 2016, seuls 1839 professeurs et personnels du secondaire ont mis le cap sur un des 33 pays participant au programme de mobilité (sur deux jours à deux mois), ce qui représente toutefois une hausse de 80% par rapport à 2014. Un nombre encore bien modeste au regard de la satisfaction qu'en retirent ceux qui l'ont vécue. «C'est l'occasion de revoir nos pratiques et de travailler en équipe», commente Véronique Caillère, professeure de biotechnologies, santé et environnement au lycée professionnel Louis-Blériot de Trappes (Yvelines), partie avec des collègues en job shadowing (stage d'observation) pendant une semaine au Portugal.

Son enthousiasme est partagé par les enseignants-chercheurs qui ont posé leurs valises entre deux jours et deux mois dans une université partenaire pour y faire cours, à raison de huit heures au minimum par semaine. «Ce séjour m'a permis de rendre visite à nos étudiants mais surtout de rencontrer d'autres collègues, avec qui j'ai échangé sur nos pratiques pédagogiques et sur nos recherches», indique Marie-Noëlle Bessagnet, professeure de système d'information à l'université de Pau et des pays de l'Adour.

Pourtant, en 2016, seulement 2305 enseignants-chercheurs français ont effectué une mobilité de ce type. «Beaucoup ont peur de ne pas être capables de faire cours en anglais», reconnaît Gwenaële Proutière-Maulion, vice-présidente en charge des affaires européennes et des relations internationales à l'université de Nantes (Loire-Atlantique). A cette question de la langue s'ajoutent les contraintes d'un emploi du temps déjà chargé, les heures d'enseignement à l'étranger s'ajoutant au service habituel.

« Nous sommes revenus de Finlande avec un partenariat et des tas d'idées comme celle de faire plancher nos élèves sur un projet commun de robot »

CATHERINE DE CIANCIO
proviseure adjointe du lycée polyvalent Louis-de-Cormontaigne, à Metz (Moselle)

Les personnels administratifs sont, quant à eux, chaque année un peu plus nombreux à partir : 1375 en 2016 contre 882 en 2014. «Le fait d'aller observer la manière dont travaillent nos homologues étrangers et d'échanger sur nos pratiques est extrêmement bénéfique. Et il est plus facile d'accompagner et de conseiller les étudiants quand on est allé sur place», constate Marie-Line Fournier, coordinatrice internationale de l'institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie-Mont-Blanc (Chambéry), partie en Finlande. Gwenaële Proutière-Maulion en est convaincue, «la mobilité des personnels administratifs est un atout considérable». A ses yeux, elle devrait être une priorité. ■

ISABELLE DAUTRESME

Les pays d'Europe où il est moins cher d'étudier

C'est en Allemagne que le coût des études est le plus bas et au Royaume-Uni qu'il est le plus élevé. Comparatif

Où aller étudier si l'on veut payer le moins de frais d'inscription possible et avoir les meilleures bourses? Une enquête publiée en 2014 par Eurydice, le réseau de la Commission européenne chargé d'analyser les politiques éducatives, dresse un bilan comparatif de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'Allemagne, où les frais d'inscription sont quasiment inexistantes (dans certains Länder, les étudiants ne payent que des frais administratifs), occupe la première place du classement européen des plus grosses aides sur critères sociaux, avec des bourses pouvant atteindre au maximum 8 820 euros par an – et jusqu'à 12 240 euros pour les bourses au mérite. Parmi les pays qui n'exigent pas de frais d'inscription et qui versent des bourses importantes, figurent la Suède (bourses de 2 964 euros au maximum), la Finlande (6 660 euros) et le Danemark (9 575 euros).

En Slovaquie et en Pologne, les frais sont très faibles (respectivement 29 et 35 euros) et les bourses conséquentes – jusqu'à 4 320 euros sur critères sociaux et environ 3 240 euros au mérite en Slovaquie; 1 076 euros sur critères sociaux et 3 455 euros au mérite en Pologne. Autre pays où l'université est quasiment gratuite, la République tchèque. Les droits d'inscription y sont de 19 euros en premier et second cycles mais les bourses sur critères sociaux, perçues par seulement 1% de la population, n'excèdent pas 916 euros par an.

L'Autriche, dont les frais d'inscription à l'université ne dépassent pas 730 euros, peut verser jusqu'à 9 492 euros d'aides sur critères sociaux et autant pour les bourses au mérite. La Belgique francophone fait partie des pays équilibrés, avec des frais faibles (836 euros au maximum en premier cycle), et des bourses confortables (5 000 euros par an sur critères sociaux).

En Slovaquie, l'inscription en premier cycle coûte 2 050 euros et 3 080 euros en second cycle pour les universités les plus chères. Cependant, l'Etat accorde jusqu'à 3 300 euros de bourses sur critères sociaux et presque 400 euros de bourses au mérite.

En Irlande du Nord, où les études de premier cycle coûtent 4 608 euros par an, les étudiants peuvent percevoir jusqu'à 4 080 euros de bourses sur critères sociaux mais les bourses au mérite n'existent pas. En Ecosse, les frais plafonnent à 2 137 euros et les bourses à 2 299 euros. Le Pays de Galles est plus onéreux, avec des frais de 10 567 euros, alors que les bourses sont en moyenne à 6 060 euros.

L'Angleterre est détentrice du record des frais d'inscription. Les étudiants déboursent jusqu'à 10 567 euros par an pour s'inscrire en premier cycle dans les universités publiques, alors que les aides financières ont été supprimées depuis septembre.

Parmi les pays qui n'exigent pas de frais d'inscription et qui versent des bourses importantes figurent la Suède, la Finlande et le Danemark

De son côté, Uniplaces, une plate-forme de location de logements étudiants, vient de définir le coût de la vie dans 39 villes européennes, en croisant le montant moyen des loyers proposés sur son site avec le prix moyen d'un accès à Internet, des transports en commun et de deux repas par jour. A l'aune de ces critères, les villes européennes les moins chères pour un étudiant sont, dans l'ordre, Lisbonne, Valence, Rotterdam, Barcelone et Milan. ■

MAXIME FRANÇOIS

TÉMOIGNAGE

«J'ai découvert d'autres pratiques pédagogiques, ce qui conduit à se remettre en question»

Joëlle Chafiol, professeure de tourisme en BTS au lycée Georges-Frêche, à Montpellier, a plus d'une dizaine de séjours à son actif en Europe et en Turquie

«Avant le séjour, je contacte le professeur avec qui l'échange est organisé. Il peut enseigner le tourisme comme moi, ou une autre matière comme la vente, le français ou l'anglais. Il m'informe sur le cursus suivi par ses élèves et je construis mon programme en fonction de leurs besoins.

A chaque fois, pendant une semaine, j'assure au minimum huit heures de cours, souvent davantage, dans l'établissement d'accueil. J'ai ainsi dispensé seize heures de français intensif axées sur le tourisme à l'université de Rome. A l'université St Mary's de Twickenham (Royaume-Uni), j'ai présenté en anglais la gastronomie, l'hôtellerie et le fonctionnement des agences de voyages en France. En Turquie, mes étudiants ne concevaient pas qu'on puisse accueillir des clients dans une agence de voyages sans leur offrir une tasse de thé. A l'opposé, à Twickenham, ils affirmaient que les réservations ne se font plus que par Internet.



J'ai découvert d'autres pratiques pédagogiques, ce qui est très enrichissant et conduit à se remettre en question. Depuis mes séjours à Twickenham, je privilégie le travail en petit groupe axé sur des cas pratiques. De l'université de Gérone en Catalogne (Espagne), j'ai repris l'idée d'organiser des entretiens personnalisés avec mes étudiants deux fois par an.

Au-delà du champ professionnel, je partage des repas et des sorties culturelles avec le professeur qui m'accueille. A Rome exemple, j'ai accompagné la professeure de français à des conférences sur la gastronomie, le terroir et l'art. Lorsque c'est au tour de mon homologue de venir à Montpellier, je lui rends la pareille. Les échanges entre professeurs ont un impact positif sur les séjours étudiants et renforcent les liens entre les établissements. Ces relations peuvent parfois se muer en amitié, comme avec ma collègue de Twickenham que je connais depuis longtemps». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DIANE GALBAUD

Des classes jumelées par Internet

A l'aide de la plate-forme eTwinning, les établissements scolaires coopèrent et développent des projets

Lancée en 2005 à l'initiative de la Commission européenne, la plate-forme eTwinning met en relation des enseignants de toute l'Europe, de la maternelle au lycée, afin de mener des projets avec des classes d'autres pays. Des jumelages électroniques motivants pour les élèves.

Professeur de lettres et d'histoire au lycée professionnel de Challans (Vendée), Eric Vrignon a, dit-il, la «fibre européenne». Voilà pourquoi, depuis plusieurs années, il s'attache à créer des liens entre ses élèves et des classes d'autres pays afin de «les ouvrir à la diversité». Sur le thème de l'eau, du tourisme ou encore du commerce responsable, l'enseignant a mené une dizaine de projets.

La gigantesque base de données de la plate-forme permet de mettre en relation les 425 000 enseignants, conseillers pédagogiques ou proviseurs de 170 000 établissements, implantés dans 36 pays. «Au départ, la plate-forme se limitait à une messagerie électronique. Désormais, elle intègre toutes les fonctionnalités d'un réseau social: partage de documents, forum, chat, écriture collaborative ou vidéoconférence», énumère Marie-Chris-

tine Bonhomme, responsable du bureau d'assistance nationale eTwinning.

Parmi ses différents projets, Eric Vrignon a notamment amené ses élèves de seconde, jumelés avec une classe de Belgique, à créer un

« La plate-forme intègre toutes les fonctionnalités d'un réseau social »

MARIE-CHRISTINE BONHOMME
responsable du bureau
d'assistance nationale eTwinning

blog sur le thème de l'insertion professionnelle des jeunes, témoignages et interviews à l'appui. «Les élèves étaient motivés par ce travail sur l'expression écrite et orale car ils avaient un objectif de communication, constate-t-il. Et ce type d'activité donne du sens aux apprentissages.» ■

SOPHIE BLITMAN

Des milliers d'apprentis partent étudier loin de chez eux

Depuis 1995, ceux qui préparent un CAP, un BEP ou encore un bac pro peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité européenne

Partir trois semaines, sans mes parents, à me gérer entre le travail et l'auberge de jeunesse, je pensais que ce serait difficile. Et ça s'est super-bien passé. Je suis même rentrée différente, je m'ouvre plus aux autres.» Océane Loiseau, 16 ans, en deuxième année de CAP (certificat d'aptitude professionnelle) vente, option alimentaire, a effectué un stage, en octobre, à Valence, en Espagne. Elle fait partie de ces milliers d'apprentis qui partent chaque année en Europe avec Erasmus+. Une réalité mal connue en raison de l'image très étudiante qui colle au programme européen.

Océane Loiseau étudie à l'ICFA (Institut consulaire de formation en alternance) de

quelque 12 000 d'entre eux ont tout de même séjourné en Europe. Parmi eux, 4 500 apprentis préparant des CAP, des BEP (brevets d'études professionnelles) et des bacs pros en alternance. Les autres sont des lycéens professionnels étudiant sous statut scolaire.

La mobilité de ces jeunes est désormais présentée comme « un enjeu fort » d'Erasmus+, qui s'est fixé, d'ici à 2020, l'objectif qu'au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels soient allés à l'étranger. Les enseignants et les formateurs sont aussi encouragés à partir. Pour l'agence européenne, ces séjours redonnent confiance à des jeunes qui, plus que les autres, doutent d'eux-mêmes. Ils leur permettent aussi de gagner en autonomie et favorisent leur insertion sur le marché du travail européen.

Convaincue de ces effets positifs, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) France, qui fédère les CCI locales, a lancé, en 2007, le programme MovilApp pour encourager et aider le réseau de CFA à envoyer leurs apprentis en Europe avec Erasmus+. Plus de 4 000 apprentis, en CAP et bac pro, sont partis par ce biais en stage en entreprise, dans l'hôtellerie-restauration, la maintenance automobile, la coiffure... Pour la CCI, la mobilité est « un vecteur de motivation » pour des jeunes qui souvent hésitent sur leur voie. Elle répond aussi aux attentes des entreprises, « à la recherche de salariés plus mobiles, ayant des compétences linguistiques et professionnelles, avec un regard ouvert sur le monde ».

Simon Canonne, 21 ans, est apprenti en deuxième année de CAP tailleur de pierre chez les Compagnons du devoir. En novembre, il est parti trois semaines avec sa classe du CFA de Baillargues (Hérault) en stage à l'Institut du patrimoine wallon à Amay, en Belgique. Il a refait les angles en pierre d'une ancienne chapelle en partie pillée.

A la différence d'Océane, qui met en avant les bénéfices personnels de son séjour, Simon évoque les acquis professionnels : « Au début, on n'y arrivait pas, on était découragés. En fait, la pierre de Belgique est différente, plus calcaire. Les formateurs nous ont montré comment travailler et après, on a trouvé ça facile, on a même pris du plaisir. » Aujourd'hui, Simon ne tarit pas d'éloges sur ce qu'il a appris, sur les visites de carrières et celle de la cathédrale de Cologne avec ses pierres qui noircissent, si loin de la pierre de Rodez. ■

VÉRONIQUE SOULÉ

Pour l'agence européenne, ces séjours redonnent confiance à des jeunes qui, plus que les autres, doutent d'eux-mêmes

Bordeaux. Son séjour espagnol s'est déroulé entre découverte du monde de l'entreprise et visites de la ville. Océane travaillait chaque jour de 8 heures à 13 heures dans un café-barboulangerie. « J'encaissais, je préparais les cafés et j'essayais de comprendre ce qu'on me disait en espagnol. Heureusement, le personnel m'aidait », dit-elle.

On a cru longtemps que seuls les étudiants bénéficiaient d'une aide à la mobilité européenne. En réalité, les jeunes des centres de formation d'apprentis (CFA) ou les élèves de lycées pros, sont aussi concernés depuis 1995. Cette année-là, la Commission européenne a créé pour eux le programme Leonardo da Vinci, fondu aujourd'hui au sein d'Erasmus+. Les lycéens pros et les apprentis peuvent obtenir une bourse pour des stages en entreprise, avec ou sans cours dans un centre de formation, pour des périodes de deux semaines à un an.

Les débuts ont toutefois été lents. Les séjours sont plus compliqués à organiser, notamment parce qu'il faut trouver des entreprises pour accueillir les jeunes. En 2015,

vice volontaire : « Je rêvais de voyage mais je n'en avais pas les moyens. Là, tout est pris en charge, on a même droit à une petite indemnité. »

« Autonomie et confiance »

Le SVE est ouvert à tous les jeunes âgés de 17 à 30 ans, sans condition préalable. Une attention particulière est cependant portée aux publics les plus fragiles, qui représentent 40 % des dossiers gérés par l'agence française en 2015. Steven Mouzarine en fait partie. A 19 ans, sans diplôme, il a mis le cap sur la Roumanie.

Non pas pour un an, comme c'est généralement le cas, mais pour une période courte de deux mois. « Histoire de voir si je suis prêt à vivre loin de ma famille », explique le jeune homme. Après plus de quatre semaines passées à travailler avec des Roms, il a jugé l'expérience concluante : « Je suis plus autonome et j'ai davantage confiance en moi. Je me rends compte que je peux être utile. Je pense que je repartirai. »

Quelle que soit la durée, une mobilité se prépare en amont. « Beaucoup de jeunes n'ont jamais quitté leur département. Partir à



TÉMOIGNAGE

« Je suis sûr que ce stage en Angleterre a fait la différence »

Vincent Luce, 19 ans, en BTS commerce international à Lyon, après avoir bénéficié du programme de mobilité pour les apprentis

« En terminale professionnelle vente au lycée Jean-Caillaud à Ruelle-sur-Touvre (Charente), j'ai fait un stage de cinq semaines dans le magasin de vêtements Primark, en janvier et février, à Swindon (Angleterre), avec Erasmus+.

C'était la première fois que je prenais l'avion. Nous sommes partis à cinq de mon lycée, tous en section européenne et vente, et on a travaillé. Deux professeurs nous ont accompagnés et nous ont aidés à nous installer. Ils sont repartis et on est restés seuls. C'est une expérience qui aide à grandir. On était impatients d'aller dans l'entreprise. On a rencontré les managers et le personnel. On voulait savoir dans quels rayons on allait être. Mais, au début, on



devait faire répéter ce qu'ils disaient et leur demander de parler lentement. On était traités comme de vrais employés et non comme des stagiaires. Il fallait donner des explications aux clients. Avec le temps, je me suis mis à mieux comprendre et à pouvoir m'exprimer. J'ai découvert aussi une tout autre culture. Les Anglais font des pauses plus souvent, d'un quart d'heure, pour prendre le thé. La cuisine aussi est différente. Ils prennent des petits déjeuners salés. Je m'y suis habitué et il m'arrive même d'en préparer en France. Aujourd'hui, je suis en BTS commerce international à Lyon. Il y avait 30 places et des centaines de candidats. Je suis sûr que ce stage a fait la différence. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR V. SO.

Un service volontaire européen pour les 17-30 ans

Ce programme permet à des jeunes de découvrir l'Europe en travaillant pour des collectivités ou des associations

A 19 ans, Kevin Parent quitte pour la première fois la France pour la Moldavie. « Je voulais aller en Ukraine mais du fait de la guerre, j'ai dû revoir mon projet », confie-t-il. En 2014, plus de 1 000 volontaires français sont partis travailler dans une collectivité ou une association à but non lucratif, dans un des 50 pays du programme SVE (Service volontaire européen) d'Erasmus+ éducation et jeunesse.

Après avoir quitté l'école à 16 ans, sans qualification, le jeune homme s'est tourné vers le ser-

vice volontaire : « Je rêvais de voyage mais je n'en avais pas les moyens. Là, tout est pris en charge, on a même droit à une petite indemnité. »

« Autonomie et confiance »

Le SVE est ouvert à tous les jeunes âgés de 17 à 30 ans, sans condition préalable. Une attention particulière est cependant portée aux publics les plus fragiles, qui représentent 40 % des dossiers gérés par l'agence française en 2015. Steven Mouzarine en fait partie. A 19 ans, sans diplôme, il a mis le cap sur la Roumanie.

Non pas pour un an, comme c'est généralement le cas, mais pour une période courte de deux mois. « Histoire de voir si je suis prêt à vivre loin de ma famille », explique le jeune homme. Après plus de quatre semaines passées à travailler avec des Roms, il a jugé l'expérience concluante : « Je suis plus autonome et j'ai davantage confiance en moi. Je me rends compte que je peux être utile. Je pense que je repartirai. »

Quelle que soit la durée, une mobilité se prépare en amont. « Beaucoup de jeunes n'ont jamais quitté leur département. Partir à

l'étranger peut être extrêmement déstabilisant », souligne Agi Musset, coordinatrice de l'association d'éducation à l'environnement Avril, située à Saint-Pierre-de-Coutances (Manche).

C'est l'une des 500 structures accréditées en France pour gérer l'envoi et l'accueil de SVE. « Lorsqu'un jeune a trouvé un projet qui lui plaît, nous l'aidons à faire son CV, nous travaillons sur ses motivations mais aussi sur son retour. Si nous nous apercevons qu'il est encore un peu fragile, nous lui conseillons de différer son départ », explique la jeune femme.

Sur place, le jeune bénéficie en outre d'un soutien linguistique.

« Apprendre autrement »

Sarah Szymanski, elle, est partie en Serbie à 25 ans, après un diplôme d'éducatrice spécialisée, complété d'une licence de psychologie. « J'avais besoin de faire une pause et d'aller voir ailleurs », dit-elle. Pendant un an, elle a développé des activités artistiques et culturelles en lien avec l'Institut français à Belgrade. « Bien sûr, j'ai progressé en langues et appris à monter des projets. Mais surtout, j'ai découvert une nouvelle

culture », constate-t-elle. Toutes ces compétences ont été notifiées dans un certificat de l'Union européenne, le Youthpass.

Dagan Milanov, 23 ans, a fait le chemin inverse. Il a quitté sa Macédoine natale, début octobre, pour un SVE à l'association Avril. Parmi ses missions, il doit « amener l'Europe aux jeunes de la région » en allant à leur rencontre dans les lycées et collèges. Son message : « Voyager, c'est apprendre autrement et s'ouvrir à de nouvelles cultures. Autrement dit, être plus tolérant à la différence. » ■

ISABELLE DAUTRESME

L'esprit d'entreprendre au-delà des frontières

Des jeunes voulant créer leur société passent un à six mois à l'étranger auprès d'un patron expérimenté

Le savent-ils ? Qu'ils soient fraîchement diplômés ou plus âgés, les créateurs d'entreprises peuvent participer au programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs » lancé en 2009. Ce dispositif permet d'acquérir les compétences nécessaires auprès de dirigeants expérimentés de petites sociétés, dans toute l'Europe. « Les candidats doivent présenter un projet d'entreprise, ou en avoir créé une depuis moins de trois ans, avec une dimension internationale », indique Pamela Fombuena, chargée de projets internationaux à la chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, qui participe au programme.

D'une durée d'un à six mois, le séjour subventionné (l'aide octroyée par la Commission européenne varie selon le pays d'accueil) favorise l'échange de compétences, en lien avec des enjeux commerciaux. « Une jeune entrepreneuse qui souhaitait lancer une boutique de vins a rejoint une société espagnole à l'origine d'un nouveau processus de vinification. Elle a aidé le dirigeant à attaquer le marché français en identifiant les producteurs, tandis qu'il lui a permis de repérer les fournisseurs en Espagne », raconte Pamela Fombuena, à titre d'exemple. Le visiteur teste aussi son âme d'entrepreneur. « Certains reviennent avec des étoiles dans les yeux, d'autres se disent que ce n'est pas pour eux », constate la responsable.

Pour développer l'entrepreneuriat et l'innovation, l'Europe cherche également à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde économique. Les « alliances de la connaissance », nées en 2014 dans le cadre d'Erasmus +, associent des universités et des entreprises issues d'au moins trois pays. Parmi les 40 projets lauréats, Foodlab, qui réunit quinze partenaires de six pays, est le seul qui soit coordonné par un organisme français, la chambre de commerce du Vaucluse. Financé à

hauteur d'un million d'euros sur trois ans, il s'inscrit dans le sillage du concours d'innovation alimentaire Ecotrophelia qui a, par exemple, distingué des steaks végétaux.

« Nous voulons promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat dans les formations à dominante agro-alimentaire, en favorisant la création d'entreprise ou d'activité », explique Dominique Ladevèze, directeur du pôle recherche-innovation à la chambre de commerce du Vaucluse. Fin 2017, Foodlab sera doté d'une plate-forme Internet à

« Certains reviennent avec des étoiles dans les yeux, d'autres se disent que ce n'est pas pour eux »

PAMELA FOMBUENA
chambre de commerce et d'industrie de Paris - Ile-de-France

l'intention des étudiants des cursus agro-alimentaires, avec des contenus pédagogiques sur la création d'entreprise et du coaching en ligne. « Ils ont des profils d'ingénieurs tournés vers la fabrication industrielle, mais peu vers la gestion », précise Dominique Ladevèze.

La plate-forme présentera en outre des projets d'innovation réalisés par des étudiants et susceptibles d'intéresser des entreprises, en vue de transferts potentiels vers l'industrie. Ce futur « incubateur virtuel » se veut ouvert à toute l'Europe. ■

DIANE GALBAUD

Favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi

En 2014 et 2015, environ 5 300 jeunes chômeurs ont pu suivre un stage à l'étranger dans le cadre d'Erasmus +. Avec pour objectif de retrouver un travail

Ce dispositif existe depuis 1995, avec le programme Leonardo da Vinci, renforcé depuis 2014 avec Erasmus +, mais voilà seulement qu'il prend lentement son envol en France : les demandeurs d'emploi ont la possibilité d'effectuer un stage en entreprise dans l'un des 33 pays du programme Erasmus +. Selon les dernières estimations de l'organisme, ils ont été près de 2 400 en 2014 et autour de 2 900 en 2015 à s'expatrier dans ce cadre.

« La moyenne d'âge des partants est de 27 ans, mais il n'y a pas que des jeunes, on peut bénéficier du dispositif à tout âge », précise Annie Gauvin, directrice des relations internationales à Pôle emploi, chargée de monter les projets. La moitié des entreprises d'accueil étrangères, identifiées par Pôle emploi ou les missions locales, sont des PME. Les secteurs concernés sont ceux qui ont besoin de main-d'œuvre : l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, la vente et l'accueil principalement. Les demandeurs d'emploi partent sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, ce qui leur permet de continuer à percevoir une allocation s'ils ont des droits ouverts.

Sur le territoire Grand Roissy-Le Bourget (89 communes à cheval sur les départements du Val-d'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis), 80 chômeurs inscrits dans des missions locales, des écoles de la deuxième chance ou à Pôle emploi vont partir d'ici à 2018 suivre des stages mis sur pied avec des structures locales en Angleterre, en Irlande ou en Espagne. Leur séjour, de six semaines à trois mois, doit les aider à s'insérer à leur retour dans les filières qui embauchent localement.

« Les jeunes sélectionnés ont entre 18 et 30 ans et au maximum un niveau bac +3, mais la majorité n'a que le bac. Ce sont souvent des personnes qui ont une première expérience professionnelle et veulent progresser soit pour décrocher un emploi, soit pour poursuivre leur formation », indique François Brezot, directeur du groupement d'intérêt public (GIP) Emploi Roissy-Charles-de-Gaulle, porteur du projet.

« Soit un emploi, soit une formation »

Kelly Malor, 20 ans, originaire de Messy (Seine-et-Marne), a intégré le programme, baptisé Envol pro, en septembre. Après une première année de BTS assistante de gestion puis un CDD de quelques mois à La Poste, la jeune femme, sans emploi depuis début 2016, a souhaité devenir agent d'escorte pour une compagnie aérienne. « Mais il me fallait pour cela faire de nets progrès en anglais. C'est pourquoi j'ai sauté sur l'occasion quand la mission locale m'a proposé de suivre un stage de trois mois dans une boutique de vêtements d'occasion à Brighton, en Angleterre », s'enthousiasme-t-elle.

Sur place, elle est logée dans une famille d'accueil, et la majorité de ses repas sont pris en charge. Au retour, elle espère débiter une formation d'agent d'escorte et, à terme, travailler à l'aéroport de Roissy.

Le but recherché est-il souvent atteint ? « Nous n'avons pas encore d'étude précise à ce sujet, indique Annie Gauvin. Mais nous observons qu'à l'issue de ces stages à l'étranger 50 % à 80 % des publics accèdent soit à un emploi, soit à une formation pour compléter leur parcours. » ■

FRANÇOISE MARMOUYET

TÉMOIGNAGE

« J'ai acquis des compétences en informatique et en communication »

Alexandre Valensi, 27 ans, diplômé en commerce, s'est lancé dans la création d'entreprises après avoir bénéficié d'un programme européen

C'est en Lituanie, lors d'un voyage, que le Parisien Alexandre Valensi a découvert le programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs ». Il avait déjà passé une année en Angleterre pendant ses études en école de commerce et effectué un stage à Barcelone. La fibre entrepreneuriale chevillée au corps, ce passionné de tennis a voulu dispenser des cours de sport en langues étrangères. En 2013, pendant cinq mois, il a été accueilli par une petite entreprise barcelonaise qui développe un réseau social de partage de loisirs. Il a été chargé d'élargir la communauté d'utilisateurs en Espagne et d'ouvrir le marché français. « J'ai travaillé dans des locaux de 30 m² en sous-sol



avec les deux cofondateurs et un Allemand qui développait les marchés anglais et allemand », dit-il, sourire aux lèvres. Alexandre Valensi a traduit le site Internet en français, l'a promu en ligne et par du marketing événementiel. « J'ai acquis des compétences en informatique et en communication. »

Puis il a souhaité se tourner vers l'entrepreneuriat social. Il a alors créé à Paris, dans le cadre d'un service civique, un dispositif de réinsertion des SDF par de l'activité physique. Aujourd'hui, à 27 ans, il teste un projet destiné à favoriser par le sport le bien-être des salariés, valides ou handicapés. Au sein de sa future société, il songe à accueillir à son tour de jeunes entrepreneurs européens. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR D. G.

TÉMOIGNAGE

« C'est la beauté des jardins à l'anglaise qui m'a poussé à faire mon stage à Londres »

Florian Baritaud, 22 ans, girondin, diplômé d'un BTS aménagements paysagers, en stage Erasmus + à Londres

« C'est la beauté des jardins à l'anglaise qui m'a poussé à faire mon stage Erasmus à Londres, pendant six mois, au sein de l'entreprise paysagiste Belderbos Landscapes. Une bonne occasion de me frotter à l'esprit créatif anglais. En France, les jardins sont "carrés". Ici, ils ont un aspect totalement pittoresque. Cela peut donner l'impression d'un certain laisser-aller. Mais, derrière leurs formes asymétriques et irrégulières se cache un vrai savoir-faire. Rien n'est laissé au hasard, jusqu'à la couleur et à la taille des pétales d'une fleur, qui doivent se marier harmonieusement avec les autres plantes du jardin. J'aimerais bien mettre ce sens du détail à profit en France. Je pense que de belles



perspectives de travail m'y attendent. Les entreprises sont toujours à la recherche de jeunes ayant vécu à l'étranger parce que cela démontre une capacité d'adaptation. A moins que je ne prolonge mon séjour, soit à Belderbos Landscapes, soit dans une université anglaise. En Brexit ne me fait pas peur. Bien moins que la barrière de la langue. J'ai un niveau d'anglais de débutant, mais je progresse chaque jour ! Ce qui m'ennuie, c'est le coût de la vie à Londres. Ma bourse ne couvre même pas la totalité de mon loyer. J'habite loin du centre, en zone 3, où les prix sont moins élevés. Si j'en avais les moyens, je profiterais davantage des soirées londoniennes. Elles sont au moins aussi réputées que les jardins ! » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMA PAOLI

Permettre aux personnes handicapées de s'ouvrir sur le monde

Des programmes adaptés et des financements individuels sont prévus. Mais les bénéficiaires restent peu nombreux

En septembre, 80 participants venus de l'Europe entière étaient rassemblés à Lille pour une compétition de parachutisme réservée aux personnes handicapées. Extension de la version française créée il y a quatre ans, le HandiFly EuroChallenge a bénéficié d'une subvention de 195 000 euros de la Commission européenne, dans le cadre d'Erasmus + : de quoi financer le matériel adéquat et former les moniteurs à ces sauts en tandem.

Une telle manifestation est emblématique des nouveaux projets

encouragés par le programme européen pour favoriser la mobilité des personnes handicapées, dans des domaines extrêmement variés, allant du sport à l'insertion professionnelle.

« Promouvoir la mobilité »

Ainsi, l'Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales) de la Gironde, qui forme et emploie des ouvriers en espaces verts, s'apprete à envoyer une dizaine d'entre eux travailler en Espagne. Ce projet vise à « promouvoir la mobilité des travailleurs

handicapés dans leur parcours de professionnalisation ». En amont du séjour sont ainsi prévus des cours de langue et de maçonnerie, mais aussi une préparation spécifique au voyage.

« Agés de 25 ans en moyenne, ces jeunes qui souffrent de déficience intellectuelle ou d'une pathologie psychique voyagent peu et ont en général un cercle social restreint, rappelle Jonathan Devigne, éducateur technique spécialisé. Erasmus + est l'occasion pour eux de s'ouvrir au monde, de renforcer leur capacité d'adaptation tout en valorisant leur savoir-faire puis-

qu'il s'agit de transmettre leurs compétences aux ouvriers espagnols », explique le responsable pédagogique du programme, financé à hauteur de 12 000 euros.

Logiciels spécifiques

Les personnes handicapées peuvent aussi organiser leur séjour individuellement, en déposant un dossier « comme tout le monde, car elles bénéficient des mêmes droits que les valides, insiste Romain Baslé, chargé de promotion d'Erasmus +. Sur le plan financier, nous compensons les dépenses supplémentaires liées

à la mobilité qui ne sont pas prises en charge par les organismes français quand on passe la frontière ».

Un devis doit être déposé, de manière à évaluer le surcoût lié au transport, à l'hébergement ou au matériel pédagogique. Les étudiants qui ne sont pas en mesure de prendre des notes peuvent, par exemple, bénéficier de logiciels spécifiques ou d'un accompagnateur pour les assister en cours.

« Nous fonctionnons à frais réels, sans montant maximum, précise Romain Baslé. Si le financement complémentaire se monte

à 1 000 ou 2 000 euros pour un handicap léger, il peut atteindre dans certains cas 20 000 ou 30 000 euros sur une année. »

En 2015-2016, ce type d'aide a représenté un budget total de près de 94 000 euros. Un soutien matériel qui ne suffit cependant pas à lever tous les freins, dans la mesure où ceux-ci sont aussi largement psychologiques. En 2015, seules 58 personnes en situation de handicap sont parties en mobilité individuelle dans le cadre d'Erasmus +. ■

SOPHIE BLITMAN

« Créons un nouvel élan européen »

Selon Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus + France, ce 30^e anniversaire devrait permettre de réfléchir au renforcement de la démocratisation du programme et de ses financements

Laure Coudret-Laut a été nommée à la tête de l'Agence Erasmus + France le 26 janvier 2016. Avant sa nomination, cette énarque était, depuis 2011, conseillère éducation, jeunesse et sport à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

Erasmus, devenu Erasmus + en 2014 en élargissant ses publics, est considéré comme l'un des rares succès de l'Union européenne. Quels sont les ingrédients de ce succès ?

Ce programme est emblématique de ce que peut réussir l'Europe. Selon l'étude TNS Sofres réalisée en 2014, lorsque l'on demande aux Français de citer spontanément des réalisations européennes, Erasmus arrive en troisième position, après la politique agricole commune et l'euro.

Fruit d'une construction progressive depuis 1987, Erasmus + bénéficie d'un meilleur financement pour la période 2014-2020 (+ 40 % par rapport à la période 2007-2013) et d'une simplification autour d'actions fortes : la mobilité d'apprentissage et la coopération grâce à des projets éducatifs impliquant plusieurs pays européens.

Les universités, les établissements scolaires, les centres d'apprentissage ou encore les lycées professionnels sont au cœur du programme. Ce sont eux qui construisent



ERASMUS + FRANCE

son faible coût de la vie – surtout depuis la crise de 2008 – mais aussi par sa politique d'accueil des étudiants internationaux.

Ce bilan est rattrapé par l'excellent positionnement de la France dans les masters conjoints Erasmus Mundus. Depuis 2004, elle est leader européen. Rappelons aussi que pour la mobilité sortante, le programme a bénéficié à 5 millions d'Européens, dont 1 million au départ de la France.

Souvent pointées du doigt, les démarches administratives pour monter un projet sont-elles en cause ?

Erasmus + est un programme européen dont les modalités administratives sont communes aux 33 pays participants. Ces modalités ont été fortement allégées en 2014 avec l'arrivée du programme actuel. L'effort de simplification se poursuit autour de la dématérialisation des procédures administratives et de la mise en œuvre d'un système de forfaits pour les bourses.

Quelles sont vos priorités pour améliorer la participation des publics français ?

Il est important de rendre le programme Erasmus + accessible au plus grand nombre, de manière à offrir davantage de bourses de mobilité aux apprentis, aux élèves des lycées professionnels, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants les moins aisés ou encore aux personnes en situation de handicap.

Ce qui nécessite des actions de promotion, telles que les opérations qui ponctueront 2017 à l'occasion des 30 ans du programme, mais aussi des budgets plus élevés. Nous sensibilisons les décideurs nationaux et européens à cette priorité, dans l'objectif de la révision à mi-parcours du budget européen.

Erasmus + s'adresse aux apprentis, aux réfugiés, aux plus défavorisés ou encore aux demandeurs d'emploi et commence à s'étendre au-delà des frontières de l'Europe. Ne craignez-vous

pas une dispersion ? Comment financer ces ambitions alors que le montant des bourses est toujours jugé insuffisant pour survivre dans certains pays d'accueil ?

Erasmus + s'adresse à tous les publics mais ses actions sont peu nombreuses. En revanche, il offre une réponse adaptée à chacun de leurs besoins : des mobilités de stage pour les apprentis et les demandeurs d'emploi, des mobilités hors Europe pour les doctorants, des stages d'observation pour les formateurs et les enseignants...

Les bourses Erasmus + varient en fonction du niveau de vie du pays d'accueil et sont très souvent cumulées avec d'autres (bourses sur critères sociaux, bourses des régions...). A titre d'exemple, un apprenti en stage au Danemark recevra 38 euros par jour, contre 25 euros pour un stage en Estonie.

Parmi les objectifs du programme Erasmus + figurent la formation des migrants et la lutte contre la radicalisation. Comment ce programme s'implante-t-il en France ?

Suite à la déclaration de Paris adoptée le 17 mars 2015, Erasmus + a été sollicité pour contribuer à mieux intégrer les migrants et à lutter contre la radicalisation. Dans cet objectif, il finance des projets de mobilité de formation ou des projets de coopération à destination des personnes impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des migrants et des jeunes.

Citons le projet Laïcité et citoyenneté en prison, qui lutte contre la récidive en travaillant sur le développement des valeurs citoyennes, ou encore le projet Soft Skills for Migrants in Europe, qui favorise la reconnaissance des compétences des migrants.

Plus de 2500 accès à la plate-forme de soutien linguistique du programme Erasmus + ont également été délivrés aux migrants pour les aider à se former à la langue de leur pays d'accueil.

Si vous aviez un seul vœu à formuler pour 2017, quel serait-il ?

Je souhaite que l'année 2017 permette, dans toute l'Europe, des échanges sur les réalisations du programme et sur l'impact d'Erasmus + sur des parcours de vie très divers. J'aspire à ce que s'établisse un dialogue entre ceux qui ont bénéficié du programme et ceux qui n'osaient même pas y songer.

Créons un nouvel élan européen pour célébrer ce qui a déjà été fait et pour lancer la réflexion sur le prochain programme. Renforçons sa démocratisation, proposons à davantage de collégiens et lycéens d'y prendre part, donnons plus de financements aux apprentis pour une parité avec les étudiants, continuons à dématérialiser et à simplifier les procédures, devenons tous des ambassadeurs de ces valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination, promouvons ensemble l'éducation à la citoyenneté en Europe ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTINE JACOT

« L'effort de simplification se poursuit autour de la dématérialisation des procédures administratives et de la mise en œuvre d'un système de forfaits pour les bourses »

pour leurs étudiants, élèves, apprentis ou même enseignants des projets avec des partenaires européens. Les projets soutenus touchent 80 % de leurs subventions dès le début, pour une mise en œuvre rapide.

L'Espagne envoie plus d'étudiants en Erasmus que la France, qui en reçoit moins que l'Allemagne et l'Espagne. Pourquoi la France n'est-elle pas la première ?

Soulignons avant tout le peu d'écart qui sépare la France de l'Allemagne : seulement 1343 étudiants. Nos deux pays ont toujours été au coude-à-coude dans le top 3 des pays envoyant et recevant le plus d'étudiants. Pour ce qui est du très bon positionnement de l'Espagne (39 277 étudiants reçus), il s'explique bien sûr par son climat très agréable et

représentaient toujours, en 2015, les deux tiers de la mobilité intra-européenne. Pour toucher de nouveaux publics, un réseau de développeurs de la mobilité a été mis en place, constitué de 800 personnes, fonctionnaires ou formateurs indépendants, chargées de répondre aux questions sur le terrain.

Web-série

Parallèlement, c'est sur Internet que se déploie depuis quelques années la communication du programme européen. En 2015, l'agence a notamment réalisé la web-série *Erasmus, un*

bagage en plus, en faisant appel à la youtubeuse Sandy Lobry, alias La Rousse. Objectif : montrer l'intérêt d'un séjour à l'étranger à travers des saynètes humoristiques, centrées successivement sur un étudiant à l'existence terne, deux apprentis manifestement mal orientés et une enseignante à bout de nerfs.

Visionnés, d'après l'agence, plus de 800 000 fois, les quatre épisodes alimentent la chaîne YouTube « Génération Erasmus ». Celle-ci présente également des vidéos plus classiques de témoignages. « *Nous partons du principe que ceux qui parlent*

le mieux de la mobilité européenne sont ceux qui l'ont vécue », explique Lucas Chevalier, scribe de « *transmettre les valeurs de tolérance véhiculées par le programme* ».

Etudes d'impact

« *Erasmus a été pour moi une expérience déterminante* », atteste Jérémie Dres, auteur d'une bande dessinée numérique réalisée en partenariat avec l'agence. Dix ans après son séjour à Rotterdam, aux Pays-Bas, le jeune homme est parti à la rencontre de ses anciens camarades. *Carnets d'Europe* relate ces

rencontres avec la volonté de « *montrer l'ouverture d'esprit apportée par Erasmus* », dit Jérémie Dres, qui se penche finalement peu sur le programme lui-même.

« *Mon idée, poursuit-il, était avant tout de faire résonner des voix dans des pays traversés par des crises économiques ou politiques, comme la Grèce, la Hongrie et l'Angleterre* ». Si les dialogues signalent de manière parfois caricaturale les avantages d'Erasmus, ce roman graphique évite la nostalgie béate et a le mérite de donner la parole à de jeunes Européens.

Plus concrètement, Erasmus + publie des études d'impact qui mesurent les retombées en termes notamment d'employabilité. « *Alors que le budget 2014-2020 s'élève à 15 milliards d'euros au niveau européen et à un milliard pour la seule France, il s'agit de faire valoir les bénéfices de ces subventions auprès des décideurs politiques* », indique Lucas Chevalier.

D'où l'importance de pouvoir s'appuyer sur des résultats tangibles, et donc de poursuivre les efforts pour faire connaître le programme au-delà des seuls étudiants. ■

SOPHIE BLITMAN

PROGRAMME

« ERASMUS + FÊTE SES 30 ANS ! »

L'agence française organise des manifestations tout au long de l'année, à Paris et en régions. Voici les principales.

LANCEMENT OFFICIEL

Le 9 janvier, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6^e, de 14 heures à 17 heures

Témoignages et débats prévus en présence du président de la République François Hollande (sous réserve) et des ministres Najat Vallaud-Belkacem, Myriam El Khomri et Patrick Kanner.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS (FIPA)

Du 24 au 29 janvier, à Biarritz
En 2017, le FIPA, le « Cannes de la télé », fête aussi ses 30 ans. Des créations audiovisuelles venues d'écoles de toute l'Europe seront en compétition pour remporter le nouveau prix Erasmus +.

FESTIVAL EUROPÉEN DU FILM D'ÉDUCATION

En avril et décembre, à Evreux
Plongée dans les salles obscures pour évoquer les besoins des publics les moins mobiles et les plus fragiles.

LA FÊTE DE L'EUROPE

Du 9 au 13 mai
Chaque ville organise sa fête : manifestations, concerts, rencontres... Surprise « érasmusienne », le 13 mai, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

LE LIVRE DES 30 ANS « ILS ONT FAIT ERASMUS » (LA MARTINIÈRE)

Du 3 au 5 juin, au festival Etonnants Voyageurs, à Saint-Malo
A la rencontre d'anciens Erasmus et d'actuels Erasmus +, les éditions La Martinière nous feront voyager au cœur de l'Europe et des Européens.

ERASBUS

Du 26 septembre au 26 octobre
Des jeunes de l'Erasmus Student Network (ESN) partent à la rencontre des écoles, lycées professionnels et centres d'apprentissage dans quinze villes de France et en zones rurales. Un crochet est prévu par La nuit des étudiants du monde (organisée dans vingt villes), les Maisons de l'Europe et les Centres Europe Direct.

#ERASMUSDAYS

Les 13 et 14 octobre
Partout en France, réunissez les partenaires et acteurs de votre projet Erasmus +. Organisez un événement de valorisation, grand ou petit. Mobilisez la presse, les élus, les associations locales impliquées, les parents... Sur le thème « Merci l'Europe. Fiers d'être Européens ! », bénéficiez de l'impact national des #Erasmusdays.

Liste complète des événements consacrés à la célébration des 30 ans d'Erasmus + : www.generation-erasmus.fr

Un réseau pour conquérir de nouveaux publics

Le programme européen met en œuvre une stratégie de communication pour faire connaître son action

L'Auberge espagnole, c'est complètement dépassé ! » Responsable de la communication de l'agence Erasmus + France éducation et formation, Lucas Chevalier estime que si « *le film de Cédric Klapisch a donné un visage souriant et festif à la mobilité européenne, il faut sortir de cette image d'Epinal* ». Et de rappeler qu'Erasmus + concerne désormais aussi les enseignants, les apprentis, les demandeurs d'emploi, les jeunes chefs d'entreprise et les handicapés, notamment.

Néanmoins, si l'agence souligne cette diversité, les étudiants